



Chambre Interdépartementale des notaires
des Hautes-Pyrénées, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques

ECHO DES 32^{èmes} RENCONTRES NOTARIALES **JEUDI 20 OCTOBRE 2011**

Afin de redynamiser les consultations habituellement organisées au mois de DÉCEMBRE, il a été décidé de mettre en place une nouvelle formule consistant **à recevoir le public dans chaque étude de notaires des HAUTES-PYRENEES, des LANDES et des PYRENEES-ATLANTIQUES.**

Cette manifestation a eu lieu le **JEUDI 20 OCTOBRE 2011 de 17 HEURES à 19 HEURES 30**, à PAU, comme à MONT DE MARSAN, DAX, TARBES, LOURDES, PARIS et également dans plus de 100 villes en FRANCE.

Toutes les études de la Chambre Interdépartementale sont restées ouvertes ce jour là, les collaborateurs étaient également présents.

Ces consultations ont eu le succès espéré, de nombreux conseils et renseignements ont été donnés, tant sur le thème choisi pour ces rencontres «LE PARCOURS IMMOBILIER», que sur le Droit de la Famille (PACS, Mariage, Donations, Succession, etc...).

Être Notaire est un métier de proximité ! C'est pourquoi, avant chaque étape importante de votre vie privée ou professionnelle faites appel à un notaire. Lui seul pourra apporter à votre projet les garanties nécessaires.

Ce dernier peut être consulté à tout moment sur rendez-vous pour tous renseignements et/ou conseils, traditionnellement, donnés gratuitement et ce tout au long de l'année.

Alors, n'hésitez plus, consultez votre Notaire !

**Le Délégué Interdépartemental
à la Communication**
Yannik BRIERE

Maison du Notariat – B.P. 97547 – 64075 PAU CEDEX
☎ 05.59.80.79.97 – Fax : 05.59.02.77.62
Mél : chambre.40@notaires.fr